



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions paramédicales

Question écrite n° 65394

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de certains praticiens de santé tels que les infirmières ou les kinésithérapeutes. L'accroissement du nombre de malades durant les mois d'hiver et de printemps, dû le plus souvent à des épisodes épidémiques, conduit ces professionnels à augmenter le volume des actes dispensés pour répondre aux besoins des malades. Cette situation contraint certains d'entre eux ayant été particulièrement sollicités à suspendre leur activité durant des périodes pouvant excéder plusieurs semaines afin de demeurer en conformité avec la réglementation actuelle. Par voie de conséquence, les malades doivent alors se tourner vers d'autres praticiens et il n'en est pas toujours de disponibles à une distance raisonnable. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend prendre des mesures pour assouplir ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65394

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 août 2001, page 4831